

LES GRANDS CARNIVORES

Classement des animaux en fonction de leur alimentation :

- Herbivores
- Granivores
- Omnivores
- Insectivores
- Carnivores

-Carnivores : canidés, félidés, hyénidés, ursidés

- « Les carnivores sont des animaux caractérisés par le développement des Canines (crocs) et des carnassières (grosses dents tranchantes) et dont l'alimentation est fondamentalement carnée »
- Leur mâchoire dispose de renforts latéraux évitant leur deboitement [Face latérale Gauche](#)
- **Tous les ours sans exception sont carnivores.**
- Et leur dentition est caractérisée par la présence des Carnassières comme chez les canidés, les vulpidés, les hyénidés.
- [Face supérieure](#)
- [Face latérale Droite](#)

Description

Sur chaque demi mâchoire on y trouve :

- Des incisives de petite taille, dentelées ajustées en partie antérieure.
- Deux canines très développées et puissantes, appelés crocs,
- Parfois 1 ou 2 précarnassières (prémolaires) atrophiées à l'état de vestige
- Trois dents puissantes profondément ancrées: les carnassières
- Parfois une dernière de faible importance partiellement ajustée.
- La mâchoire inférieure plus étroite que la mâchoire supérieure: les dents carnassières s'ajustent parallèlement pour constituer une cisaille tranchante

La dentition d'un carnivore permet de

- -déchiqueter la viande et de broyer les os en morceaux suffisamment petits pour les avaler.
- -de casser les coques de noix, noisettes riches en matière grasse.
- -de concasser les tubercules (conopode) les fruits et les épis de maïs.

La dentition d'un carnivore ne permet pas

- -de brouter l'herbe comme les herbivores
- -de broyer ou de moudre l'aliment en particules fines, comme le font les omnivores.
- -de broyer l'herbe en particules fines comme le font les herbivores (lapin, cheval, brebis ou les autres ruminants)

Le tube digestif

- Produit des sucs spécifiques de la digestion de la viande, des fruits et tubercules riches en sucre.
- Ne produit pas d'endoculture comme chez les herbivores (ruminants, lapin, cheval) permettant la digestion de l'herbe et des végétaux.

L'alimentation de l'OURS

- Elle est constituée par la viande ou le poisson pour la presque totalité du régime.
- La viande provient des grand mammifères et des petits mammifères, des hyménoptères(fourmis, abeilles)
- Pour une petite partie par le sucre du miel des céréales et des fruits.
- En situation de pénurie, pour survivre l'ours trompe la faim en avalant algues (ours blanc) et touffes d'herbe sans en tirer parti faute de broyage suffisant et d'enzymes spécifiques.

Les documents pédagogiques

- **du Fiep,**
- **du groupe ours,**
- **du ministère de l'environnement**

Présentation

Fiep 2009

- « L'ours est un carnivore opportuniste » le graphe qui illustre son alimentation est en contradiction totale : 78% de végétaux, 8% d'insectes 7% de charogne et 7% de bétail !
- « Dégâts dérisoires par rapport aux chiens errants
- En Béarn, la prédation des ours sur les troupeaux domestiques représente en moyenne 3,5 brebis par an et par ours »

Carnivore!

- **« Comme une vache :**
- **au printemps, l'ours broute l'herbe tendre des pâturages de moyenne montagne »**
- *La barre de coupe(= largeur de bouche)est très fine et les dents antérieures sont inadaptées.*
- *Digestibilité 21%*
- *24 h de pâture d'herbe très tendre par jour ne suffiraient pas à couvrir les besoins.*

Carnivore?

- **« l'ours des Pyrénées mange t'il ?**
- **de la viande : oui, mais végétaux et insectes représentent 85 à 90% de son alimentation, le bétail seulement 6 à 8% »**
- **« Un milieu riche en nourriture. Les ours des Pyrénées n'ont pas besoin d'être nourris.**
- **Le milieu naturel Pyrénéen est assez riche pour nourrir une population viable de 70 à 100 ours sur toute la chaîne ».**

l'alimentation de l'ours en liberté.

- **Il n'existe aucune étude complète**
- **Des centaines de crottes analysées. On y trouve l'indigestible: squelettes de micromammifères, des scarabées, de fourmis, les poils, la laine et l'herbe.**
- **Les résidus de la digestion de la viande passent en presque totalité dans l'urine sous forme d'urée et d'acide urique mais les urines ne sont jamais prélevées.**

L'alimentation de l'ours?

- **1. L'urine n'est jamais mentionnée mais toujours passée sous silence.**
- **Le FIEP invente ainsi une alimentation herbivore du plus grand carnivore d'Europe**

SWENSON nous dit

- « De nombreuses études sur le comportement alimentaire de l'ours brun sont basées sur des analyses fécales, elle sous-estiment la part importante des animaux, et notamment des grands mammifères, dans leur régime alimentaire ».

Documents Cour européenne

- Par le groupe grands carnivores
- - Claude Dendaletche
- - Cyrille De Klem
- - QUENETTE

Claude Dendaletche En 1976

site de Medvedev, pour 40 à 60 ours

- « on entretient constamment 8 places de nourrissage (une pour 5000 ha en moyenne), /.../ au total : 80 tonnes de charogne et 35 de maïs par an »
- « Sur ces charniers offerts aux ours, on distribue en abondance restes de viande des abattoirs, cadavres de chevaux accidentés, cadavres et viandes d'animaux qui ne peuvent plus être utilisés pour la consommation domestique humaine /.../. Il a été formellement démontré que les ours ne se sont pas attaqués aux animaux domestiques lorsque les places d'agrainage ont été suffisamment approvisionnées en nourriture d'origine animale, et cela même lorsque les troupeaux passaient tout près de ces derniers.*

Cyrille De Klem

représentant français au conseil Européen en 1988

- **« L'ours s'attaque au bétail, surtout aux moutons, pille les ruches, consomme les fruits de certains arbres fruitiers et des céréales comme le maïs. »**

« Solutions éventuelles

- Eviter les conflits entre les ours et les exploitants agricoles
- On pourrait envisager la création de zones spéciales de protection de l'ours où, plutôt que d'indemniser les dommages causés par cet animal, certaines activités pourraient être réglementées et d'autres encouragées. Ainsi, certains espaces pourraient être fermés à l'élevage et à l'apiculture, les exploitants étant évidemment indemnisés en conséquence.
- De même, la collecte par le public de champignons et de baies sauvages dans les régions fréquentées par les ours pourrait être interdite afin de préserver une des sources de nourriture de ces animaux. »

- Etant donné le dépeuplement graduel des zones de montagne, ces mesures ne seraient probablement pas très coûteuses. En outre, comme l'habitat de l'ours se trouve le plus souvent sur des terres appartenant à l'état ou à des communes, ces mesures de police ne porteraient en général pas atteinte à des droits de propriété mais simplement à des droits d'usage et seraient, juridiquement, en général, faciles à mettre en œuvre.
- Elles risquent néanmoins d'être mal accueillies par les populations locales car elles seraient certainement considérées comme atteintes à des libertés fondées sur des usages immémoriaux »

Les projets Life pour la conservation de l'Ours brun — 1997 p21

- **FR A N C E** : Des opérations de plantations d'arbres
- fruitiers sont prévues dans les Pyrénées
- occidentales. Une expérience ponctuelle de
- nourrissage artificiel a déjà été réalisée en
- 1990 sur deux sites du Béarn avec des résultats
- concluants. Dans les Pyrénées centrales,
- une opération de nourrissage (dépôts réguliers
- de carcasses de bétail, de maïs et
- d'orge) a été également menée entre 1987
- et 1990 et la plantation d'un verger expérimental
- a été réalisée en 1992 par une ONG
- (A R E M I P) ; malheureusement les ours
- étaient déjà au seuil de l'extinction dans ce
- secteur quand ces mesures ont été entreprises.
- Dans le cadre de la réintroduction
- expérimentale, des plantations d'arbustes à
- fruits sont réalisées par l'Office National des
- Forêts.

QUENETTE

- . "Le milieu naturel pourrait accueillir deux cents ours, calcule M. Quenette. Mais, interroge-t-il aussitôt, combien d'individus les populations locales sont-elles prêtes à tolérer ? »
- Hartasanchez (directeur du FAPAS) pense que les pyrénées constituent un espace permettant d'avoir une population de 500 ours.

Situation en ASTURIES

Par Hartasanchez

- **« L'augmentation des attaques d'ours sur les ruches qui s'est produit ces dernières années est spectaculaire. Qu'est il arrivé dans les Asturies pour que d'une douzaine de dommages en 2004 nous soyons passé à quelques 150? »**
- **Comment devons nous interpréter la présence de l'ours en recherche de nourriture dans les zones humanisées proches de la ville d'OVIEDO ? Cela peut être en relation avec le faible réussite de la reproduction de l'espèce par manque de disponibilité des charognes ? »**

Manque de viande

- **« Aujourd'hui nous assistons dans le Asturies à une raréfaction extrême de l'offre des charognes dans l'espace affecté à l'ours, comme conséquence de la collecte des cadavres de bétail domestique, suite aux règles en liaison avec l'encéphalopathie spongiforme bovine, »**

Demande d'utiliser les cadavres

- **La conservation à long terme de l'ours cantabrique est impensable si on ne met pas en place des actions pour recommencer à disposer de charogne dans son habitat, avec les contrôles et les précautions que fixent les administrations environnementales responsables.**
- **Avec la politique actuelle de collecte des animaux morts suite à un problème sanitaire, on élimine 100% des charognes du printemps et de l'hiver des environs des zones les plus humanisées.**

Fécondation! Survie des jeunes!

« Ayant identifié les moments de plus grand stress alimentaire avec la sortie de la tanière au printemps, et la période automne hiver les années où il y a peu de fruit, nous considérons qu'il est nécessaire de favoriser l'alimentation de l'ours, comme facteur conditionnant la reproduction et la survie des jeunes ..»

Que disent les Italiens?

- *« Il existe effectivement une incompatibilité certaine entre le pastoralisme et la présence des grands carnivores sur le même territoire. Les interactions entre le domestique et le sauvage ont toujours été très mal vécues par l'homme, dans la mesure où elles constituent une attaque directe à son gagne-pain. Par ailleurs l'ours brun, le loup et le lynx ne sont pas des espèces en voie de disparition à l'échelle de la planète »* /page 6, et déjà page 4 : *« L'ours brun européen n'est pas en voie d'extinction. Il se porte plutôt bien en Europe Centrale »* /.

Le spécialiste SLOVENE?

- Si l'on résume les réponses slovènes en les rapportant aux questions posées par l'ETO/ONCFS, on obtient alors : Questions 1 + 2, comportement général, problèmes divers : importance des dégâts de toutes sortes, divagation des ours dans les lieux habités, recrudescence des attaques aux humains avec blessures graves ; Questions 2 + 3, résolution des problèmes dont protocole ours à problème : points de fixation avec nourrissage (viande notamment) ; effarouchement inefficace ; déplacement ours à problème totalement inutile, on le fait simplement parce que c'est bien vu par le public. Mais comme on ne sait qu'en faire, que les tuer c'est mal vu, est-ce que vous voudriez bien nous en débarrasser, vous qui avez *foi en la population d'ours slovène*

Groupe national ours de Kosiusko Morizet

- 3 ateliers ours

Atelier I du 31 janvier 2009

- Une cartographie des zones inaccessibles à l'exploitation forestière sera réalisée et croisée avec les zones utilisées par l'ours.
- L'atelier propose que les arrêtés de subvention des infrastructures forestières de desserte exigent une fermeture pérenne des accès à la circulation publique
- La disponibilité alimentaire apparaissant satisfaisante, l'atelier propose de n'envisager le nourrissage que de façon événementielle et préalablement définie (nourrissage des femelles avant hibernation, nourrissage des femelles suitées par exemple).

Atelier II 26 Janvier 2009

- Il indique la nécessité de préparer l'ensemble du territoire pyrénéen à la présence potentielle de l'ours, une limitation des mesures de prévention aux seuls territoires occupés apparaît inefficace. Il met l'accent sur la protection des troupeaux, le nourrissage apparaissant peu pertinent pour engendrer une diminution des dégâts

Atelier III 6 février 2009

- Une information directe systématique des acteurs lorsqu'une localisation d'ours est connue ne paraît pas pertinente
- L'atelier souligne l'intérêt de l'existence du Groupe National Ours dans les Pyrénées et souhaite son maintien après que la transmission de ses propositions à la secrétaire d'État au 30 juin.
- Les associations indiquent la nécessité d'un renforcement en Béarn et en Pyrénées centrales, dont la décision doit être prise rapidement. Elles proposent des lâchers réguliers dans le temps sur une période longue, qui permettent une accoutumance des populations locales et répondent aux exigences techniques de l'ONCFS

Encéphalite à tique

- *groupes à risque ?*
- *1. Les personnes exposées à la morsure de tiques.*
- *2. Les consommateurs de lait cru et de fromage non pasteurisé. Des cas familiaux sont décrits dans l'est de l'Europe.*
- *Sur quoi repose le diagnostic biologique de l'encéphalite ?*
- *Sur la sérologie, mais les IgM ne persistent que quelques semaines et il existe une réaction croisée avec tous les autres flavivirus.*
- *De futurs vacanciers envisagent de camper dans la forêt autrichienne l'été prochain, ils souhaitent se protéger*
- *contre l'encéphalite à tiques, que leur conseillez-vous ?*
- *Le séjour en zone d'endémie justifie de proposer la vaccination par Ticovac dans un centre de vaccination anti-amarile, si possible*
- *au moins 9 mois avant le voyage et en période froide. Les mesures d'évitement des morsures de tiques doivent cependant continuer à être*
- *respectées*